



PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Compte-rendu de l'atelier Eau & Tourisme

PTGE - Raison d'être du projet

Le bassin versant de l'Huveaune subit des périodes de **sécheresses chroniques**, qui vont s'aggraver avec le changement climatique. Par ailleurs, les activités économiques et l'alimentation en eau potable dépendent de **ressources extérieures au territoire** (Durance, Verdon).

Dans un contexte d'évolution des besoins (démographique, sobriété, ...), le projet a pour ambition de définir des **objectifs chiffrés** et de mettre en œuvre des **solutions concrètes**, pour **assurer un équilibre quantitatif entre les usages** anthropiques de la ressource en eau et les besoins des écosystèmes.

L'élaboration de ce programme d'action doit **se faire de manière collective** (avec les acteurs et citoyens du territoire) en respectant un **principe fondateur : l'eau est un bien commun**, qui doit être géré de manière **équitable et solidaire**, dans un principe de **préservation des écosystèmes**.

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...

1. PRÉSENTATION DE L'ATELIER

1.1 LES INTERVENANT.E.S

EPAGE (Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Huveaune – Côtiers – Aygalades) :

- Éric Brenner (Chargé de mission Ressources en eau et qualité)
- Roxane Roy (Responsable du pôle stratégie territoriale)

ANTEA (hydrogéologues) :

- Lise Pierre
- Thibault Pellegrini

Eclectic Experience (animateurs concertation) :

- Arthur Beaucé
- Benjamin Aragoncillo

1.2 LES PARTICIPANTS

- Méline Cachet-Gaujard (Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume.)
- Olivier Christian (Élu : EPAGE HuCA, OTI Pays d'Aubagne et de l'Étoile, PNR de la Saint-Baume, Ville de Roquevaire)
- Frédéric Blois (Camping du Garlaban)
- Karine Tramier (Provence tourisme – MyProvence.com)
- Jean-Jacques Lebbos (Club alpin Gaulajan)

1.3 LA RÉUNION EN DEUX MOTS

Cet atelier, organisé le **21 novembre 2024** à l'**Espace Ambroise Croizat à Aubagne**, a réuni 5 participants, plusieurs membres de l'EPAGE HuCA ainsi que ses partenaires (les bureaux d'études ANTEA et Eclectic Experience).

Cet atelier, consacré à la thématique du tourisme, fait suite à deux autres ateliers du même type qui se sont déroulés sur les thèmes de l'agriculture et de la biodiversité. Ces ateliers ont vocation à offrir un cadre d'expression privilégié à des acteurs spécifiques concernant la gestion de la ressource en eau. Les participants ont d'abord assisté à une **présentation du projet et du diagnostic hydrogéologique du territoire**, avant de débattre de leurs **attentes vis-à-vis de ce PTGE** et des **pistes d'actions** pouvant être mises en place dans ce cadre.

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...

2. PRÉSENTATION DU PTGE ET DU DIAGNOSTIC INITIAL

2.1 L'INTERVENTION DE L'EPAGE HUCA

L'EPAGE a présenté aux participants les objectifs et le cadre du PTGE, une approche globale, collaborative qui engage tous les usagers pour atteindre un équilibre entre besoins et ressources disponibles. L'élaboration de ce projet se déroule en deux phases :

1. **Le diagnostic initial**, construit sur la base d'études techniques et enrichi des phases de concertation. Ce diagnostic est la base pour l'évaluation des volumes prélevables qui définissent les secteurs en déséquilibre, là où les actions sont les plus attendues.
2. **L'élaboration du programme d'action**, visant à définir les priorités et les actions à mettre en place

L'EPAGE HuCA est également revenu sur la démarche de concertation du PTGE :

1. Les ateliers préparatoires, comprenant cet atelier
2. Les phases de croisement de regards organisés depuis l'automne 2024, dont l'objectif est de réunir des acteurs de tous les secteurs, mais aussi au public désireux de prendre part au projet, pour se rencontrer et échanger autour des enjeux de gestion de l'eau, sur un lieu emblématique du territoire.

A la suite de cette présentation, une vidéo résumant la démarche de PTGE a été diffusée : Vidéo - Ça chauffe, partageons l'eau !

2.2 PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE (BUREAU D'ÉTUDE ANTEA)

Un territoire dense fait de réalités géographiques diverses

- Forte urbanisation en aval et dans les plaines.
- Terres agricoles.
- Massifs calcaires.
- Forêts.

Un bassin versant anthropisé

- Lit naturel du cours d'eau détourné vers la calanque de Cortiou pour limiter les dégâts en période de crues.
- Canal de Marseille : achemine de l'eau de la Durance et représente 82% de l'approvisionnement en eau sur le territoire.
- Autres sources d'approvisionnement : Canal de Provence (11%), eaux souterraines (4%), Huveaune (2%)

Recharge de l'Huveaune assurée par l'infiltration dans les nappes souterraines

- Infiltration hétérogène sur l'ensemble du territoire, créant des disparités sur le bassin versant.
- Par ruissellement surtout lors de fortes pluies

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...

Une répartition des usages provenant de ressources extérieures

La majorité de l'eau utilisée sur le bassin versant provient de ressources extérieures (93%), tandis qu'une proportion réduite est prélevée à partir de la ressource locale (7%). Parmi les prélèvements locaux :

- 66% destinés à l'approvisionnement en eau potable
- 14% aux usages agricoles
- 20% aux usages industriels
- **La part de consommation liée au tourisme est difficilement quantifiable (incluse dans l'eau potable ou aux usages industriels)**

Une seule station d'épuration en activité, une particularité du territoire

- Station d'épuration d'Auriol – Saint-Zacharie.
- Le reste des eaux est redirigé vers Marseille et traité puis rejeté depuis la calanque de Cortiou.

L'impact du tourisme sur la ressource

- L'eau est une ressource très importante pour le tourisme.
- À part pour les campings, un touriste consomme 1,2 à 7 fois plus qu'un habitant classique.
- Une consommation estivale accrue dans un bassin versant très attractif d'un point de vue touristique.
- Le tourisme valorise les ressources naturelles du bassin à travers les promenades et les loisirs de l'eau.

Afin d'introduire le temps en atelier, le bureau d'étude Antea a ensuite présenté les principaux enjeux concernant la gestion de l'eau pour les activités touristiques :

- Mieux comprendre la consommation d'eau liée au tourisme sur le bassin versant.
- Sensibiliser les professionnels et les touristes sur la rarefaction de l'eau dans le bassin versant.
- Favoriser la coopération et les échanges entre acteurs touristiques, collectivités, et gestionnaires de l'eau pour un partage de l'information (consommation, arrêté sécheresse...).
- Aider les professionnels à s'adapter au changement climatique en adoptant des pratiques résilientes et une gestion durable de l'eau.
- Outil aux usagers pour limiter la consommation d'eau, notamment l'eau chaude sanitaire :
 - ➡ Limiter le temps des douches,
 - ➡ Mot d'accueil à chaque touriste.
- Encourager le développement et l'utilisation de technologies économes en eau :
 - ➡ Réutilisation des eaux usées (REUT pour arrosage...),
 - ➡ Systèmes de récupération d'eau de pluie, équipements à faible consommation.
- Label pour promouvoir les établissements qui adoptent des pratiques innovantes ou durables pour la gestion de l'eau.

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...

3. ATELIER EN GROUPE

3.1 LES CONSTATS ET LES SOLUTIONS MISES EN PLACE PAR LES ACTEURS DU TOURISME FACE AUX ENJEUX DE L'EAU

Conséquences de la sécheresse : pour les participants, la sécheresse et les arrêtés associés peuvent inquiéter les touristes. Malgré les efforts de certains acteurs, tels que les petits campings ayant des usages modestes, la consommation d'eau par touriste reste élevée. Certains professionnels ressentent un déséquilibre d'engagement vis-à-vis des restrictions et des efforts de sobriété entre les différents établissements. De plus, le manque de communication claire et progressive sur les arrêtés sécheresse est également souligné, ainsi que l'impact de ces restrictions sur les activités touristiques (vidanges/remplissage des piscines, arrosage des espaces verts...). Par ailleurs, les effets concrets de ces arrêtés sont parfois difficilement perceptibles par les acteurs. A titre d'exemple, des vidanges piscines sont constatés tandis que d'autres font plus d'efforts.

Manque de sensibilisation : malgré des efforts de communication et de sensibilisation, selon les acteurs, les touristes restent peu sensibles à la problématique de la raréfaction de l'eau et à la sobriété de leur consommation. L'information sur ces sujets peut être jugée excessive et assommante car d'autres messages de sensibilisation sont délivrés (feu de forêt, déchet, énergie, ...). Le rapport qualité/prix et la destination restent les arguments principaux pour le choix d'un lieu des vacances, et le critère écologique reste secondaire. Aussi, l'absence de suivi de la consommation dans les hébergements individuels (chambres d'hôtes), complique les efforts de sensibilisation auprès des visiteurs quant à leur consommation.

Acteurs déjà organisés autour des questions de l'eau : plusieurs acteurs sont déjà engagés dans la gestion durable de l'eau :

- La Fédération nationale de l'hôtellerie de pleine air (FNHPA) mène des études sur la consommation d'eau des espaces végétalisés dans les établissements.
- Provence Tourisme - MyProvence promeut des labels écologiques (La Clef Verte, Ecolabel européen) et accompagne les professionnels du tourisme et intervient auprès des communes via des concours notamment.
- Le Parc Naturel Régional (PNR) propose des formations, des outils de sensibilisation et travaille sur la mise en place de solutions innovantes.

Solutions déjà mises en place : Plusieurs initiatives ont déjà mise en place par le Camping du Garlaban (seul camping sur le secteur aval du BV) labélisé éco-camping avec :

- Le traitement de l'eau via une microstations autonomes ;
- La récupération des eaux de pluie et des eaux grises ;
- Des communications sur les écocgestes ;
- Des outils de détection de fuite.

Cependant, pour le gestionnaire, il est important de mutualiser les ressources, d'harmoniser les efforts, et de faciliter le partage des outils et des solutions entre les différents acteurs, pour que les actions aient plus d'efficacité.

3.2 LES ATTENTES VIS-A-VIS DU PTGE

Amélioration de la communication et de la compréhension des réglementations : il est crucial de clarifier les arrêtés de sécheresse, en assurant une communication plus transparente et progressive de la part des institutions, afin d'éviter la **brutalité** des annonces et de mieux accompagner les acteurs concernés. L'objectif est d'améliorer la compréhension des restrictions et de lever les incertitudes chez les professionnels.

Mise en valeur et diffusion des outils existants : le PTGE doit jouer un rôle de promotion et de diffusion des outils et solutions déjà en place pour la gestion durable de l'eau. Il s'agit de faciliter l'accès à ces ressources et de favoriser leur adoption par un plus grand nombre d'acteurs.

Soutien aux petits acteurs du tourisme : un accompagnement spécifique est attendu pour les petits acteurs du tourisme (ex : chambres d'hôtes, petits campings), souvent moins bien outillés pour faire face aux défis de la gestion durable de l'eau. Cet accompagnement devrait inclure des formations, des conseils personnalisés et un soutien technique, diagnostic.

Promotion et facilitation de la végétalisation : les participants souhaitent un soutien et un accompagnement du PTGE pour promouvoir et faciliter la végétalisation des espaces, tout en tenant compte des restrictions liées aux arrêtés sécheresse. Cela implique des adaptations des réglementations lors des sécheresses et un accompagnement sur l'identification des espèces appropriées.

Accompagnement à la communication et à la sobriété : un accompagnement est attendu en matière de communication pour promouvoir la sobriété dans les établissements. Il s'agit de développer des outils de communication clairs, simples et accessibles pour sensibiliser les touristes. Un accompagnement est aussi souhaité pour suivre la consommation et mettre en place des actions concrètes de réduction.

Soutien financier et accès aux appels à projets : un soutien financier, sous la forme d'appels à projets ou de subventions, est indispensable pour permettre aux acteurs du tourisme de financer des travaux, des investissements et la mise en place de nouvelles solutions.

3.3 LES PISTES D'ACTIONS PROPOSEES POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Régulation de la consommation :

- **Définition de quotas par visiteur** : l'instauration de quotas de consommation d'eau par visiteur pourrait être envisagée, adaptés aux différents types d'hébergements et d'activités touristiques. Ceci nécessiterait une étude approfondie pour définir des seuils réalistes et équitables.
- **Outil de suivi de la consommation** : la mise en place d'un outil de suivi de la consommation d'eau par visiteur permettrait un meilleur contrôle pour adapter la stratégie de sobriété des établissements. Ceci pourrait prendre la forme d'un système de compteurs individuels.

Promotion et mise en place de solutions techniques :

- **Outils de sobriété** : le développement et la promotion de solutions techniques permettant la réduction de la consommation d'eau sont essentiels. Ceci inclut la réutilisation d'eau grise, l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie, l'utilisation d'équipements à faible consommation, des compteurs « Connectics » avec alerte, ...
- **Outils d'information** : la création et la diffusion d'outils d'information clairs et accessibles auprès des professionnels du tourisme à destination des touristes sont nécessaires. Cela peut prendre la forme de guides pratiques, de supports de communication adaptés à la charte graphique des

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...

établissements avec le Nudging (communication avec symboles), d'une plateforme web (tel que « My Provence »), etc.

➡ *Les participants ont rappelé que de nombreux dispositifs ou actions existent (MyProvence, PNR Ste Baume) autour de labels, de chartes, de concours, de marques nationales ou locales. Il conviendrait donc de s'attacher à s'inscrire dans ces démarches existantes*

Formation et accompagnement des professionnels :

- **Formation des acteurs du tourisme** : la mise en place de formations pour former les professionnels du tourisme aux bonnes pratiques de gestion de l'eau semble cruciale. Il est proposé d'aborder les aspects techniques, réglementaires et communicationnels.

➡ *Les participants ont rappelé que des temps de formation sont aussi organisés au travers des structures locales (Office ou Orgnaismes de Tourisme, Parc Naturel...). Il conviendrait donc de s'attacher à s'inscrire dans ces démarches existantes en les accompagnant, complétant le contenu en partenariat sur le thème de la gestion de l'eau, la sobriété, sa fragilité...*

- **Techniques de végétalisation endémique** : la promotion de techniques de végétalisation adaptées au climat méditerranéen est importante pour préserver les paysages et réduire la consommation d'eau à travers l'identification d'essences végétales.

3.4 LES MESSAGES CLES

● **Créer un réseau d'acteurs pour partager les bonnes pratiques, harmoniser les actions et mutualiser les ressources.**

● **Clarifier et adapter les réglementations (arrêtés sécheresse) pour garantir une application équitable et efficace.**

● **Améliorer le suivi de la consommation d'eau afin d'identifier les points d'amélioration et d'évaluer l'efficacité des actions mises en place.**

● **Identifier, promouvoir et partager les solutions innovantes d'économies et de réutilisation de l'eau pour une gestion durable et responsable.**